



Actualité

Des nouvelles du « Coup de Pouce Citoyen »!

Le Conseil de Développement a lancé au cours du 1^{er} semestre 2013 le dispositif Coup de Pouce Citoyen. Celui-ci a pour objectif de soutenir financièrement et matériellement certaines initiatives des habitants du territoire de ViennAgglo. Ces derniers, porteurs de projets en faveur du développement durable, de la démocratie citoyenne et/ou du lien social sont invités à les présenter au Conseil de Développement pour être accompagnés. Ces projets doivent pouvoir toucher un nombre conséquent de personnes. Les initiatives peuvent provenir d'individus seuls ou d'un groupe de personnes désireuses de développer sur le territoire une idée originale et innovante qui servira à d'autres ; par exemple des actions favorisant le développement des jardins ouvriers, le compostage ou encore des idées pour encourager l'utilisation des modes doux, du vélo et le covoiturage.



Les membres du jury du Coup de Pouce Citoyen

Pour proposer un projet au Coup de Pouce Citoyen, téléchargez le dossier d'inscription sur : www.cdd.viennagglo.fr ou demandez le à Karine Le Borgn' au 04 82 06 33 23.

Deux réflexions menées au niveau du Pôle Métropolitain

Le Conseil de Développement de ViennAgglo coopère avec les Conseils de Développement de Lyon, Saint Etienne et de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère au sein de la Conférence Métropolitaine des Conseils de Développement .

La création de cette instance composée de 84 membres (40 pour le Grand Lyon, 20 pour St-Etienne Métropole, 12 pour la CAPI et 12 pour ViennAgglo) vise à faire participer la société civile à la construction métropolitaine. Il s'agit aussi bien de renforcer les liens entre ces structures citoyennes que de valoriser leurs échanges et leurs contributions sur des questions d'échelle métropolitaine.

Les élus du Pôle Métropolitain ont déjà confié deux saisines aux Conseils de Développement: la Culture et le reconversion de la Vallée du Gier. Les Conseils de Développement doivent proposer des actions concrètes sur ces deux sujets stratégiques pour le territoire métropolitain.

La culture

Les élus du Pôle Métropolitain ont demandé aux Conseils de Développement d'appréhender la culture au regard de plusieurs dimensions :

- vecteur de développement économique;
- vecteur d'attractivité et de rayonnement;
- vecteur de cohésion territoriale et sociale;
- vecteur d'identité métropolitaine.

Les Conseils de Développement poursuivent actuellement leurs réflexions, notamment sur :

- ◆ la manière de mieux associer les habitants dans les projets de développement culturel et de renforcer leur sentiment d'appartenance au Pôle Métropolitain
- ◆ les dynamiques locales pouvant résonner à l'échelle du Pôle et permettant de renforcer les liens culturels entre les quatre agglomérations constituant le Pôle Métropolitain.



Les « grands évènements » métropolitains

La vallée du Gier



La confluence du Gier à Givors

La vallée du Gier, territoire plusieurs fois impacté par les reconversions économiques, fait l'objet d'une attention particulière de la part du Pôle Métropolitain.

L'objectif de cette saisine est d'approfondir de manière concertée la réflexion menée par le Conseil de Développement de Saint-Etienne Métropole sur la redynamisation de ce territoire à enjeux.

Un premier argumentaire d'étape a été proposé aux élus lors de la séance plénière de la Conférence Métropolitaine des Conseils de Développement le 28 novembre.

Celui-ci se présente en trois parties :

1. Redynamiser économiquement la Vallée du Gier en partant de ses atouts industriels et agricoles
2. Assurer un cadre de vie attractif et de qualité, des coteaux jusqu'aux fonds de la Vallée du Gier
3. Adopter une véritable « stratégie d'action » associant gouvernance métropolitaine, ouverture partenariale et appropriation citoyenne.

En bref...

La consultation sur le FISAC

ViennAgglo a lancé une concertation auprès des commerçants et des élus du territoire sur le projet « Commerce 2013-2015 ». Le Conseil de Développement a été associé à cette démarche innovante. Après la présentation du projet, les membres ont pu exprimer leurs points de vue en tant qu'utilisateurs du territoire.

Le projet « Commerce 2013-2015 » a pris en compte les remarques du Conseil de Développement, notamment:

- ◆ L'action sur les **chèques Kdo** Envie de Vienne va inciter les commerçants à ouvrir le temps de midi
- ◆ La signalétique commerciale intégrera la dimension NTIC, via la création d'une **application smartphone** permettant la géo-localisation des commerces de Vienne.
- ◆ Les **producteurs locaux** du territoire sur le marché de Vienne sont valorisés depuis juin 2013 dans le cadre de l'opération Terres Viennoises.
- ◆ Le **festival off de jazz à Vienne** sera travaillé avec les commerçants de la ville au travers d'animations.

Les autres contributions du CdD

- ◆ La Commission Participation Citoyenne du Conseil de Développement a émis un avis sur la manière dont les habitants ont été associés au **Diagnostic Santé** du territoire lancé par ViennAgglo. L'avis est consultable sur le site internet du CdD - rubrique « Contributions ».
- ◆ La commission Communication du Conseil de Développement s'est associée à la construction de la **page web du Groupe Diversité** traitant de la lutte contre les discriminations dans le site internet de ViennAgglo.
- ◆ La commission Communication du Conseil de Développement et les membres du groupe de travail échantent actuellement avec le Service Habitat de l'agglomération. Il s'agit notamment de s'assurer que la communication faite autour du nouveau **Programme Local de l'Habitat** soit bien compréhensible par le plus grand nombre.
- ◆ Les membres de la Commission Coopération Territoriale ont participé aux **ateliers prospectifs du Schéma de Cohérence Territorial des Rives du Rhône**. Ils sont également invités à rendre un avis sur les modifications de la **Directive Territoriale d'Aménagement** en lien avec le développement de la plaine de Saint Exupéry.

Une visite de la vallée de Gère

Une série de visites de terrain du Conseil de Développement a été initiée avec la découverte de la Vallée de Gère le 19 juin. L'objectif est de mieux faire connaître les problématiques du territoire de l'agglomération aux membres et de rencontrer les acteurs locaux, tout en créant un moment convivial pour tous.

Ainsi, une dizaine de membres du Conseil de Développement ont pu profiter d'une visite guidée de la friche de l'ancienne usine Bocoton, du site de la friche Dyant, des berges aménagées de la Gère ou encore du centre social du quartier.



Visite guidée de la vallée de Gère

Paroles d'un membre du Conseil de Développement

« En tant que représentants de la société civile, nous nous retrouvons dans cette instance de débat et de propositions. Nous y rencontrons des intervenants divers, nous nous exprimons, participons, débattons, et trouvons des pistes et leviers susceptibles d'apporter une réflexion collective riche et non partisane .

Le Conseil de Développement est une force consultative sur l'élaboration de différents projets de l'agglomération : aménagement, développement économique, etc...Il permet aussi un retour auprès des habitants sur les projets des élus et techniciens de ViennAgglo à moyen et long termes.

La curiosité et l'ouverture d'esprit pourront être largement associées aux différents thèmes abordés dans cet engagement citoyen. »

Marc Frenay, habitant de Vienne



Le site internet du Conseil de Développement

Ce nouveau site a été élaboré par les membres de la Commission Communication du Conseil de Développement avec l'appui du groupement d'agences Cum-Gaïa/myeshop situé à la pépinière d'entreprises de ViennAgglo.

Grâce à ce nouvel outil numérique, le Conseil de Développement souhaite améliorer sa visibilité vis-à-vis des habitants. Chaque visiteur peut à présent savoir ce qu'est un CdD et en quoi consiste ses missions. Il permet d'avoir accès à l'actualité, aux projets en cours et aux contributions apportées par cette instance citoyenne à l'Agglomération et au Pôle Métropolitain.



L'intranet et la plateforme collaborative associés à ce site facilitent les travaux et la communication entre les membres. Ce site a vocation à être participatif, intuitif et simple d'utilisation.

Pour s'y rendre: <http://cdd.viennagglo.fr>.

L'animation du Conseil de Développement

Fabien Grossiord, animateur du Conseil de Développement depuis le 1er septembre 2012 a terminé sa mission le 28 juin. Nous lui souhaitons une bonne suite dans son cursus.

Il est remplacé depuis le 1er octobre par **Karine Le Borgn'**. Originnaire de ViennAgglo, ayant également vécu et travaillé sur l'agglomération lyonnaise et la CAPI, elle bénéficie d'une connaissance et d'un intérêt pour le territoire à l'échelle métropolitaine. Son ancienneté de 3 ans au sein de ViennAgglo et sa curiosité sur les projets menés par la collectivité sont également une force pour s'approprier sa nouvelle mission et s'investir pour le Conseil de Développement.

Pour tout renseignement concernant le Conseil de Développement , n'hésitez pas à écrire à cdd@viennagglo.fr ou à téléphoner au **04 82 06 33 23**.